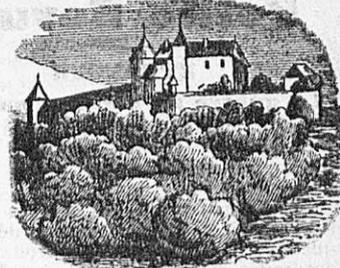




LA GRUYÈRE



Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi, jeudi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit: « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

ABONNEMENTS

Suisse 1 an Fr. 9.—
» 6 mois » 4.50
Etranger 1 an » 16.—
» 6 mois » 8.—
payable d'avance.

Prix du numéro : 10 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 30 cent. en plus.

Téléph. Appart. : 197

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

Téléph. Bureau : 150

HORAIRE BULLE-ROMONT : BULLE, art. 9²⁰ 11⁴⁷ (d. j. f. 14³²) 15⁰⁵ 20¹² - BULLE, dép. 7²³ (7³⁸) 10-- 13⁰⁸ 17⁵⁸

ANNONCES

Canton de Fribourg 20 cts.
Suisse 25 »
Etranger 30 »
Annonces mortuaires
et rétroactions 30 »
Réclames 50 »
S'adresser à Publicitas S. A.
suisse de publicité (Cercle
Catholique, 1^{er} étage).

Ceux qui regardent vers les cieux éternels...

L'homme n'est qu'un édifice tombé, qu'un débris du péché et de la mort; son amour tiède, sa foi chancelante, sa charité bornée, ses sentiments incomplets, ses pensées insuffisantes, son cœur brisé, tout chez lui n'est que ruine.

(Génie. Chateaubriand).

Lamartine a trouvé la même pensée dans un style plus frappant, lorsqu'il dit : « L'homme est un Dieu tombé qui se souvient des cieux », et Pascal, dans son image caractéristique et vivante et son amour de la définition : « L'homme est un roseau pensant ».

Où, nous sommes petits, nous sommes impuissants et faibles, car tout ce qui nous entoure est plus fort que nous, et, par dessus les choses d'ici-bas, des lois sur lesquelles nous ne pouvons rien présider à nos destinées. « L'homme n'est grand qu'à genoux », c'est-à-dire quand il s'incline devant la force inconnue de ce Dieu qui se joue des merveilles humaines comme l'homme d'un château de cartes.

Mais il est jusque dans le cœur de la femme que Dieu créa avant tout pour être une aide et ornement, quelque chose qui se rappelle de son origine et de son but : le ciel. Quels sentiments dictent ces actes d'héroïsme obscur que l'on rencontre sous mille formes et sous tous les cieux. Dévouements de toutes sortes, tous beaux, tous inspirés par une vision d'au-delà, qui portent la faible créature à tenter des entreprises qui tiennent de l'éternelle et totale puissance divine.

Je parle de ceux qui tombent victimes de leur superbe imprudence au sein de la contagion, de ceux que la guerre couche dans les tranchées obscures et loin de la tendresse des leurs, de ceux qui s'enferment dans des cloîtres pour mieux penser à Dieu et s'offrir en holocauste pour le rachat de leurs frères, à ceux qui, hardiment, s'en vont évangéliser les pauvres noirs, au péril quotidien de leur vie, et aussi aux explorateurs qui ne sont jamais revenus, et aux aviateurs que les flots bruits ont engloutis.

Je pense à Madame Grayson, téméraire pilote, qui, voulant renouveler le raid de Lindbergh, n'a pas hésité, alors qu'elle savait que plus de la moitié des chances complétaient contre elle, à prendre l'essor, dans un ciel incertain, pour dominer la distance et la solitude des flots.

Les journaux annoncent que de divers côtés sont arrivés au ministère américain de l'aéronautique des propositions tendant à demander l'interdiction d'entreprendre les raids téméraires qui allongent continuellement la liste nécrologique des victimes de l'air. C'est humain, et c'est juste peut-être. Mais, qui empêchera ceux ou celles dont le cœur est plus grand que celui du commun des mortels de tenter de quelque façon le sort? Qui empêchera à ceux et celles qui se trouvent gênés dans les étroites limites de la tradition et de la prudence de chercher le péril et de provoquer la vengeance de cette nature qu'ils veulent malgré elle asservir? Colomb, l'immortel et téméraire navigateur, se trouvait-il en possession d'un paquebot transatlantique, quand il entreprit de faire voile vers des bords inconnus et lointains?

Sans doute il est regrettable que tant de vies soient sacrifiées à la recherche d'un progrès incertain et que l'on peut découvrir par d'autres moyens. Mais à couper les ailes à ces admirables fous, on leur supprimerait la joie et la faculté de combattre d'autres combats. Ne faut-il pas que les grands oiseaux nés dans le cerveau de l'homme se promènent dans les airs, même

contre le holà des mers et des océans et que l'homme soumette l'espace comme il a asservi tant d'autres forces rebelles qui se chargent pourtant de lui rappeler, de temps à autre, que Dieu seul est le maître de toute la création. Un jour, sans doute, les avions aux ailes géantes planeront tranquilles sur les airs comme le steamer fumant glisse sur les eaux. D'ici là, « combien de pilotes, combien de capitaines, dans une mer sans fond, par une nuit sans lune, seront ensevelis ». Combien d'ailes seront brisées, combien de rêves engloutis avec ceux qu'ils armerent d'une folie mortelle!

Ceux qui regardent vers les cieux, quels qu'ils soient, je le sais, sont heureux même en face de la mort terrible, parce que, selon leur volonté, ils demeurent jusque dans l'éternité les maîtres de la création. Ils sont heureux parce qu'ils ont entrevu déjà l'heure fatale et qu'elle ne les a point épouvantés. Ils sont heureux parce qu'ils ont accompli leur destinée.

D'ailleurs, la terre vaut-elle qu'on la regrette, quand on a « de l'espoir plein le cœur, du soleil plein les yeux » et que l'on ne peut plus river ses yeux en bas?

Un pilote me disait que ceux qui ont eu l'habitude de trôner sur l'écorce terrestre, au-dessus des montagnes, et de se mouvoir dans le vide comme un véritable oiseau, n'ont plus de jouissances réelles et profondément ressenties que lorsqu'ils « décollent » pour quelque séjour aérien. Je crois aussi qu'ils sont plus détachés de la terre que ceux qui l'eurent toujours comme plancher.

Et puis que deviendrait l'humanité, au milieu de ses misères, si des cœurs nés au-dessus de la moyenne n'étaient là pour lui rappeler que la Patrie est là-haut, vers les cieux éternels, et que la vie n'est qu'un passage, plus ou moins long, plus ou moins agréable ou désagréable, et plus ou moins bien employé.

Il est plus facile de décider que d'appliquer.

Nous avons reproduit dans nos petites nouvelles les commentaires des journaux sur la tension qui semble se dessiner de nouveau entre Kovno et Varsovie, tension à tous points regrettable et qui pourrait compromettre singulièrement les résultats pacifiques acquis péniblement à Genève lors de la dernière session du Conseil de la S. d. N.

Il ne faut point prendre au tragique les événements en cours dans la diplomatie polono-lithuanienne, mais on ne peut nier non plus qu'un nouveau danger menace la paix dans le nord-est de l'Europe.

Persistant à interpréter la déclaration de la S. d. N., suivant laquelle l'arrangement de Genève ne préjuge en rien les solutions à apporter à toutes les divergences qui existent entre les deux gouvernements lithuanien et polonais, M. Voldemaras, lié par une politique intérieure difficile et soumise à l'attitude de certains partis, a perdu le contact avec l'atmosphère paisible de Genève et oublié qu'il a promis de supprimer l'état de guerre entre les deux nations, donc de préparer l'établissement de la paix. Il estime que, n'ayant pas voulu prendre position, quant à l'attribution de Wilna, le Conseil de la S. d. N. a considéré qu'il n'était pas lié par la décision de la conférence des ambassadeurs qui, en 1923, plaça Wilna dans les limites de l'Etat polonais.

Poussé sans doute par les influences nationalistes qui s'exercent violemment dans son pays, il a posé comme condition de prise de contact avec le gouvernement polonais la discussion au sujet du statut de Wilna. Or, il est certain que la Pologne, possédant de droit et de fait la ville dont les Lithuaniens voudraient faire leur capitale, ne saurait entrer dans ces vues. Une

chose plus grave, c'est que la Lithuanie a inscrit jusque dans le projet de nouvelle Constitution qui est à l'étude sa revendication formelle sur Wilna.

On ne comprend pas bien, dans ces conditions, de quelle façon l'on pourra rechercher l'apaisement de la querelle, à moins que le temps et la reprise de relations économiques atténuent peu à peu l'acuité du problème. Seulement, de grands et puissants voisins prennent un malin plaisir à envenimer l'état de fait dans l'idée de tirer profit d'une guerre mettant aux prises dans des conditions effroyables la vieille Europe qui n'est pas encore remise, tant s'en faut, des terribles ravages de la tuerie de 1914-1918. Les hommes d'Etat et les gouvernements qui font cette vilaine besogne encourrent d'écrasantes responsabilités, car, s'ils savent dans quelles conditions ils provoquent le conflit, ils ignorent tout de ses conséquences possibles et probables ou sont de détestables conseillers.

On avait annoncé, peu après Genève, que des autorisations d'échanges étaient accordées sur une grande ligne aux populations frontalières. Maintenant, il paraît que rien de cela n'a existé et que la frontière polono-lithuanienne est absolument fermée. C'est d'abord là qu'il faudrait provoquer une détente, car c'est là que gît le premier danger.

Quelles influences peuvent donc s'exercer si puissamment sur le chef du gouvernement de Kovno, pour qu'il comprenne si peu les intérêts de son pays et l'expose à une guerre qui sera fatale aux deux nations, et à une solitude économique qui paralyse le rétablissement de sa situation financière. On sent une main malfaisante; on devine d'où elle vient, mais rien ne transpire de ce petit commerce qui maintient le feu sous la cendre. Espérons que le travail intense des grandes puissances pacifistes aura raison encore une fois des menées des fauteurs de révolutions et de catastrophes.

Lettre à Jean-Joseph, paysan.

Je dois te dire que je n'ai point été surpris, l'autre jour, en recevant ta missive relative aux vicissitudes nouvelles qui guettent le noble métier de paysan.

Le monde, comme la roue de la fortune, où avec moi, plus d'une fois, tu tentas la chance, tourne et retourne. La pluie succède au beau temps et le soleil aux frimas. « Jamais un jour calme et serein » « Du choc des vents et des tempêtes » « N'a garanti le lendemain ».

Tu me dis que la classe paysanne est déshéritée et que d'aucuns considèrent d'un œil hautain l'homme qui se penche vers la terre nourricière pour la féconder de ses sueurs, que l'on méprise les produits qu'il tire du sol pour la subsistance matérielle du genre humain. Tu lèves des yeux jaloux sur d'autres milieux de la société où tu penses que le bonheur est héréditaire et le bien-être assuré.

Mon cher Jean-Joseph, je comprends un peu ton émoi et ne te ferai point un grief de tes récriminations. Je voudrais seulement, avec toi, considérer sous quelques faces la situation qui vous est faite et les moyens d'y remédier.

L'agriculture fut et sera toujours une profession physiquement pénible. Adieu la journée de huit heures, adieu les grasses matinées où l'on se joue des rayons du soleil qui vous taquinent à travers les persiennes closes, adieu, l'été, les flâneries champêtres au fond des bois ombreux ou derrière les haies odorantes!

C'est le travail, le travail acharné qui vous appelle dès avant le jour jusqu'à une heure avancée de la nuit. L'hiver même, c'est l'écurie fumante qui vous attend et la forêt pleine d'échos qui s'apprête à répéter les han! han! vigoureux de

la hache s'ébattant comme un couperet de guillotine sur la hanche robuste des sapins. C'est aussi le hasard des intempéries qui menace à chaque instant de compromettre la récolte, et puis, c'est la mévente des produits agricoles qui fait plisser les fronts les plus sereins et dessine un rictus de dépit sur les lèvres habituées pourtant à la leçon constante de la nature.

Mais, combien aussi envient l'air pur de tes campagnes, l'allure fière et tranquille de ta démarche, le soir, quand tu portes la « boille », ou le matin, quand tu pars sur la prairie embaumée, la faux sur l'épaule! Combien ne savent pas la profondeur de la jouissance alors que tu l'assieds derrière tes raches opulentes afin d'en tirer le lait crémeux moussant dans le baquet que tu serres entre les genoux vierges de tout tremblement! La société des bêtes n'est-elle pas, selon la sagesse d'un proverbe, celle qui repose le mieux de la société des gens?

Saurais-tu, cher Jean-Joseph, mon ami, plier la volonté à celle d'un chef dont les yeux ne t'abandonneraient pas un instant de la journée, courber l'échine devant le regard important d'un supérieur dont dépendrait la moitié à peu près des heures de ton existence, et saisir à heure fixe, au coup d'un sifflet d'usine ou d'atelier, l'outil, quel qu'il soit, pour le déposer à un autre coup strident de l'avertisseur automatique? Saurais-tu, pourrais-tu, enfin, dire adieu dès l'aube à ton soleil et l'enfermer sans sourciller dans les murs enfumés d'une fabrique ou dans le cabinet silencieux d'un bureau?

Non, tu ne pourrais pas. Je n'ignore point que les années que nous passons te sont dures, ni que, parfois, ton travail fut méconnu. Beaucoup, pourtant, l'apprécient. Chante de temps en temps les chants de notre barde immortel, Bovel; chante son « Laboureur », son « Mon Hameau », son « Vieux chalet », et tu sentiras l'insondable frisson des bonheurs qui ne périssent pas, parce qu'ils sont à l'abri des caprices du monde ou de la mode et qu'ils n'appartiennent qu'à ceux qui les savent découvrir et cultiver.

Pour ce qui est de ton sort matériel, ne te lamente point outre-mesure. Fais comme moi, comme d'autres, au lieu de regarder vers ceux qui sont plus haut que toi, regarde vers ceux qui ne jouissent point d'un sort pareil au tien, et tu te sentiras encore peut-être favorisé. Répète avec Musset la devise que, pour mon compte, je révère : « Mon verre n'est pas grand, mais je bois dans mon verre ».

Au reste, ne laisse point au hasard le soin de remédier à une situation qui n'est, certes, pas brillante, actuellement, pour les entreprises agricoles. Sois l'artisan de ta propre prospérité. Vois dans ton entourage; il existe des associations de toutes sortes. Les unes végètent, parce qu'elles sont mal assises, ou parce que ceux qui les forment sont des égoïstes. Associe-toi, solidement, indéfectiblement, et sacrifie quelque chose à la collectivité qui défend les intérêts. Tu ne peux pas, raisonnablement, exiger qu'une organisation travaille pour toi, si tu ne fais rien pour elle. Et, pour être en état de soutenir la discussion, de prendre une part active à la lutte qui toujours te guette, sois un ami convaincu de l'instruction. Il n'y a rien qui me peine autant que cet aveu que j'entends si souvent : « Je sais bien ce qu'il faudrait dire, mais je ne sais pas m'exprimer ». Tu sais ce qu'il faudrait dire, tu n'ignores point ce qu'il faudrait faire? Eh! bien, apprends à le dire et apprends à le faire!

Alors, tu seras un vrai paysan d'une Suisse prospère et forte, un vrai Fribourgeois de la terre « qu'arrose la Sarine », un vrai Gruyérien qu'abrite « du Moléson la cime alliée ».

Assez, Jean-Joseph, pour ce soir. Fais-moi parvenir encore tes réflexions. Je ne déteste point les idées, et surtout j'estime ta franchise. Nous nous reverrons. S.

Petite Revue.

ÉTRANGER

La guerre au ban des nations.

Le projet de traité d'arbitrage que M. Kellogg vient de faire connaître au Quai d'Orsay suscite les commentaires les plus divergents.

L'Italie, par ses grands organes de presse, parle de « chloroformisation démocratique des peuples ». Elle ne croit pas que des traités supprimeront la guerre. En France, et aussi en Angleterre, on fonde des espoirs sur la conclusion de pactes qui excluent la guerre pour le règlement des conflits qui surviendront toujours entre les gouvernements et les peuples.

Le département américain, ainsi que nous l'expliquions dans notre précédent numéro, proposé à la France, en dehors du traité de paix perpétuelle qui doit unir les deux pays, de se joindre aux États-Unis, pour inviter toutes les principales puissances du monde à souscrire un grand pacte contenant une déclaration de renonciation à la guerre comme instrument de la politique internationale.

L'idée est généreuse, nul ne peut le nier. Qu'elle trouve des difficultés d'application, cela va de soi. Ce n'est pas une raison pour la repousser comme nulle et non avenue. Plus les nations sentiront de sécurité, mieux elles travailleront au désarmement et moins nombreuses seront les chances de conflagration. Si le projet américain reçoit l'assentiment de la France, les deux grandes nations pacifistes en soumettront l'acceptation aux principales puissances du globe.

Dans son message au Congrès américain, M. Coolidge, qui s'est montré assez vif, reste dans les limites d'une prudence qui paraît excessive lorsqu'il parle des projets de paix universelle. Il dit pourtant cette phrase : « Nous devons continuer d'aider au règne de la paix par notre exemple et le fortifier par telles conventions internationales contre la guerre que la Constitution nous permet de contracter ». Mais c'est peut-être de l'Europe que doit partir le grand mouvement qui amènera un jour les nations à se constituer en un groupement tel que la guerre deviendra presque impossible de par la désapprobation universelle et les moyens de coercition dont disposera l'association.

Il serait imprudent de se créer à ce sujet des illusions que les événements pourraient cruellement démentir. Ce qui n'empêche certes pas de poursuivre la grande idée du désarmement universel et de l'exclusion de toute guerre dans les rapports internationaux.

Quant au projet présenté à Paris par la Maison Blanche, il faut attendre la suite des événements en cours pour pouvoir porter un jugement fondé sur ses chances de succès présent ou futur. P. S.

Vers la paix industrielle anglaise.

Selon une dépêche d'un correspondant du « Temps » à Londres, les projets de paix industrielle et de coopération entre employeurs et employés, qui ont été en discussion en Angleterre depuis la fin de la grève des charbonnages, sont en voie de prendre une forme concrète. Les employeurs ont adressé au Congrès des Trades-Union une invitation à une conférence mixte destinée à former un nouveau lien de relation entre le capital et le travail dans l'industrie. Les délégués ouvriers ont accepté cette invitation et nommé une sous-commission pour préparer le travail de cette importante consultation. Dès que le conseil général du congrès des Trades-Union aura approuvé les conclusions de la sous-commission, les pourparlers s'engageront avec les associations patronales.

France et Italie.

Après les paroles d'apaisement prononcées en France par M. Briand et en Italie par M. Mussolini, un regain de polémique se produit entre la presse des deux pays.

Un article d'un grand quotidien parisien ayant préché l'importance d'une politique d'association entre les nations balkaniques, différents journaux italiens prennent violemment à partie cette déclaration et affirment qu'ils sont d'accord avec le principe s'il est appliqué intégralement et en conformité de la situation politique et économique actuelle des pays balkaniques, mais constatent que c'est la France qui a rompu en tout premier lieu l'équilibre par la conclusion de traités séparés. Ils prétendent que la France poursuit le succès de la Grande Serbie, au détriment des autres États de la péninsule.

Dans le « Popolo d'Italia », M. Arnaldo Mussolini, le frère du Duce, écrit que l'opposition la plus douloureuse à toutes les revendications légitimes de l'Italie, tant au Congrès de la paix que dans la suite, vint de la part de la France. « En Italie, dit le journal, ces choses ne sont pas encore oubliées ».

On conçoit que des polémiques de ce genre ne peuvent contribuer en rien à l'établissement de bons rapports entre les

deux « sœurs latines » et qu'elles ne feront que retarder et rendre difficile l'œuvre de la détente.

En Alsace.

L'activité autonomiste des habitants de l'Alsace d'origine allemande s'est déployée depuis quelques semaines avec une extraordinaire intensité.

Aussi le gouvernement français a-t-il dû prendre de très sévères mesures pour éviter de graves désordres dans les provinces recouvrées. Ce n'est que maintenant que, à l'aide des documents saisis, on parvient à rétablir l'organisation des faisceaux autonomistes et à se rendre compte combien il était temps de parer au danger.

La mobilisation des troupes du Schutzbund était en effet décidée, même après les premières arrestations, pour le 21 décembre. On aurait même réussi à entrer en possession de la liste des personnalités politiques et des journalistes que les troupes auraient d'abord arrêtés et conduits en lieu sûr. Le « Journal », de Paris, écrit que de véritables vèpres siciliennes étaient réservées, ce jour, à ceux qui aiment la France. Terminons le tableau en empruntant le récit suivant au « Nouveau Journal de Strasbourg » :

« Les documents saisis sont très intéressants, notamment ceux qui ont trait à la schutztruppen et qui prouvent que le mouvement avait un fond sérieux, d'autant plus que parmi la liste des gens, on a trouvé des éléments qui ne craignent pas le scandale. Jadis la schutztruppen avait un gros bâton qui devait être porté à chaque réunion, mais les revolvers qui provenaient de l'armée allemande ne manquaient pas. Lors des menaces faites par les engagés volontaires contre la « Volkstimme », la maison de l'abbé Fasshauer fut mise sur le pied de guerre : des fils de fer barbelés furent reliés au courant électrique, comme durant la guerre, les revolvers étaient mis dans les couloirs de la maison et, au moyen d'un déclenchement automatique, devaient se décharger sur les gens qui y pénétraient ».

Un projet de tunnel sous le détroit de Gibraltar.

Il n'est question, en Espagne, que du projet de tunnel sous Gibraltar, qu'a présenté l'Espagnol Ibanez de Iberg.

La réalisation de cette gigantesque entreprise apporterait à l'Espagne d'abord, à la France ensuite et à leurs colonies d'immenses avantages. Elle éviterait les transbordements, établirait des communications bien plus rapides et plus indépendantes et reliait les grands réseaux du continent directement avec ceux de l'Afrique du nord.

L'ingénieur espagnol estime qu'il faut rejeter le projet qui consiste à établir un tunnel dans la partie la plus resserrée du détroit, qui mesure 13.800 mètres, car elle présente des profondeurs de plus de 900 mètres. Il propose la construction d'une ligne droite partant de Vaqueroz et aboutissant à Tanger. La longueur totale du tunnel serait de 48 km 200, dont 32 km. sous-marins. La voie serait double, à écartement normal et à traction électrique. La durée de la traversée serait d'une demi-heure, au lieu de 3 heures, par mer. Les travaux dureraient 6 ans et coûteraient 330 millions de pesetas.

Après les honneurs, le labeur !

Les journaux annoncent que, dépouillés des derniers vestiges du pouvoir et de l'autorité, Trotzki, Zinovieff, Kameneff, Rakowsky et Smirnof mènent l'humble existence des travailleurs, dans une fabrique de cuir, à Moscou.

Trotzki prend des précautions extraordinaires pour ne pas être empoisonné. Ses amis surveillent attentivement ses mets. L'ancien chef ne passe pas deux nuits dans le même logement et seuls ses intimes savent où l'on peut le trouver.

SUISSE

La prime aux propositions utiles.

Nous avons annoncé que 46 employés aux C. F. F. ont touché à Noël une prime pour avoir présenté aux Directions des propositions visant à l'amélioration, sur tous les points, des entreprises ferroviaires. Beaucoup d'autres ont reçu des lettres de félicitations.

Il convient de souligner la valeur éminente sociale et constructive de cette innovation qui fait appel à l'initiative individuelle et à la collaboration des classes dans le cadre professionnel. N'est-ce pas là, nous le répétons, le seul moyen d'éviter l'indifférence de l'employé à l'égard du patron et la stagnation des affaires ? Et n'est-ce pas encore par ce moyen que l'industrie américaine est arrivée aux perfectionnements qui lui ont permis de supplanter en tout ou en partie la production étrangère sur nombre de marchés mondiaux ? Et n'est-ce encore pas ainsi que l'on procure au travailleur du plaisir à la tâche et qu'on l'incite à la découverte de perfectionnements que lui, mieux que nul autre, est à même de rechercher puisqu'il a « la main à la pâte » ?

J'ai la persuasion que le même système produirait les plus heureux résultats dans l'industrie et les entreprises privées. Dans certains pays, on a poussé la collaboration

plus loin et l'on a permis aux employés d'acquérir, par divers moyens à leur portée, des actions dans l'entreprise. Ils ont ainsi un intérêt direct à la prospérité de la maison au service de laquelle ils se trouvent.

On regrette parfois la naissance de la grande industrie, la spécialisation et l'invention des machines qui ont tué l'initiative personnelle et fait de l'homme une machine s'identifiant presque avec celle qu'il sert. Or, si l'on ne peut faire renaître l'ancienne corporation, puisque les conditions de l'existence et du travail ont si complètement évolué, il reste une ressource à laquelle, nous, Européens, nous n'avons pas assez su faire appel : la collaboration de l'ouvrier au perfectionnement pratique des machines.

Il faut que les facultés intellectuelles et morales ou l'appétit matériel soient aiguisés, pour que l'individu paie de sa personne quand il est au service d'autrui. Car l'ouvrier, comme ses frères dans l'humanité, est composé non seulement d'une âme, mais d'un corps, et que le concours de leurs activités apporte bien plus facilement le succès. S.

Pour les Suisses à l'étranger.

La Confédération a versé une somme de fr. 40.000 et les cantons une autre de fr. 33.150, pour 1927, aux sociétés suisses de secours mutuel à l'étranger.

D'autre part, la Schweizer Heimat estime que l'on devrait, selon leur désir, exempter nos compatriotes à l'étranger du paiement de la taxe militaire et leur favoriser l'octroi de crédits, spécialement aux agriculteurs.

Pour faciliter le transport des sociétés et écoles.

Jusqu'ici, les billets collectifs accordés par les Chemins de fer fédéraux aux sociétés et écoles obligeaient les intéressés à voyager ensemble, à l'aller comme au retour. Dorénavant il sera possible d'effectuer individuellement, soit le voyage d'aller, soit le voyage de retour, à condition que l'un des voyages soit fait en corps par tous les participants. Cette innovation est heureuse et facilitera certainement les voyages collectifs.

Les coupables seront poursuivis

On se souvient qu'à la récente élection du vice-président du Conseil national, le candidat socialiste, M. Grimm, n'obtint que 35 voix, alors que le groupe socialiste compte 49 membres. L'affaire n'en restera pas là : M. Grimm n'est pas homme à laisser passer des faits d'indiscipline aussi graves. Les coupables seront invités à s'expliquer au prochain Congrès socialiste suisse. Il faut espérer que la crainte d'une condamnation par ce Sanhédrin n'engagera aucun des 14 à s'ôter la vie ou à passer à l'étranger. Nous ne sommes pas encore sous le régime de la dictature du prolétariat ou, plutôt, de ceux qui parlent en son nom.

Ponctualité.

Remplissant avec la plus exacte ponctualité ses obligations envers la Suisse, la Roumanie vient de nous verser la somme de fr. 2.975.886,65.

La population de Lausanne.

La population stable de la capitale vaudoise est de 77.302 habitants, avec une augmentation de 2.182 pour 1927. Les hôtels abritent 1.542 personnes et les asiles, hôpitaux et cliniques 935.

TRIBUNE LIBRE

La Rédaction de l'« Agriculteur », à Romont, nous prie d'insérer sa réponse à un article de l'« Industrie laitière », intitulée : « A Monsieur Bretscher ».

Nous accédons volontiers au désir de l'« Agriculteur », puisqu'il s'agit d'une étude intéressante au premier chef notre économie agricole et que « La Gruyère » a l'habitude d'ouvrir ses colonnes à toutes les opinions saines et présentées honnêtement.

Nous faisons seulement remarquer que l'article en question étant trop long, nous nous sommes vus dans l'obligation de n'en reproduire que les passages qui nous ont paru les plus intéressants.

L'« Agriculteur » rappelle les diverses baisses survenues dans le courant des années passées et relate que de nouvelles baisses allaient se produire, selon l'avis même du Conseil fédéral. A fin janvier 1927, selon la « Liberté », l'Union suisse des fromages accusait un stock de 1400 wagons de fromages invendus. Le journal rapporte les dates des assemblées de paysans qui eurent lieu au début de 1927 dans divers endroits du canton, spécialement à Bulle, et la requête qui fut adressée, en date du 10 février 1927, au Conseil fédéral.

A partir de ce moment, continue l'« Agriculteur », on ne parle plus de baisse. L'heure du réveil avait sonné et qui sait, peut-être celle des responsabilités.

Chacun, en pays de Fribourg, savait que seuls les produits agricoles avaient baissé d'aussi notable façon et que cette baisse était artificielle. Il s'agissait dès lors de remonter le courant et de se défendre.

Chacun accusait les organisations laitières de n'avoir pas été à la hauteur de leur tâche et tous paraissent unanimes sur la nécessité de couper court à la crise et au besoin, pour ce faire, de transformer complètement les organisations laitières de vente.

Il est notoire, en effet, qu'en 1912, alors que nos organisations actuelles n'étaient encore qu'à l'état embryonnaire, le prix du lait en Suisse romande était de 19,5 à 20,5 cts. Le fromage se vendait alors à l'étranger 2 fr. 15 le kilo.

Actuellement, avec toute la surorganisation dont se plaint l'Industrie laitière du 30 mars 1923, on nous paye nos laits 24 cts et on vend nos fromages à l'étranger jusqu'à 3 fr. 50 et plus par kilo franco frontière suisse.

Et il n'aurait pas fallu se plaindre ? Toujours est-il que l'U. S. F. envoya des ordres sévères pour secouer leur torpueur. Malgré toutes les conjonctures à la baisse, notre mouvement qui avait des échos dans toute la Suisse, eut pour résultat une hausse du lait au fer mail.

Une nouvelle hausse eut lieu le 1er août. L'augmentation du 1er septembre fut mise au compte des orages, inondations et pluies persistantes et en considération probable que la baisse de 1926 de 7 cts. « réduisait beaucoup de familles de paysans à une véritable misère ». C'est l'Union centrale qui se décidait enfin à bouger parce qu'il y avait encore d'autres orages... dans l'air qui menaçaient... non plus les récoltes !!

L'« Industrie laitière » se ravisant enfin, dit textuellement (voir le Paysan fribourgeois du 1er septembre 1927) « Après une hausse de 2 cts, au cours de cette année, le prix du lait est aujourd'hui de 22 à 23 cts. par kilo, ce qui constitue une augmentation de 25 à 30 % du prix d'avant-guerre en 1912-13. »

Messieurs de l'« Industrie laitière » expliquez-nous cette augmentation de 25 à 30 % sur les prix de 1912, quand le lait se vendait alors en Suisse romande de 19,25 à 20,50 cts. ? Vos comptes nous intéressent toujours...

Nous avons sommé les organisations d'augmenter le prix du lait pour le 1er novembre de 2 cts. (Voir l'« Agriculteur » No 1 du 29 septembre : Hausse du prix du lait).

Les organisations se refusaient de hausser le prix du lait au 1er novembre et le « Démocrate » du 17 octobre disait : « Pas de hausse pour le lait. L'Organe de l'Union centrale des producteurs déclare que la direction n'a pas l'intention d'augmenter encore le prix du lait dès le 1er novembre ».

Pourquoi alors une augmentation est-elle intervenue ?

Est-ce que la situation mondiale du fromage a subi un revirement en 13 jours ? Nous demandons 2 cts., alors que l'U. S. F. réalise contrairement à ce qui se faisait en 1912, de petites fortunes sur chaque wagon de fromage manutentionné.

Depuis le 15 novembre, les fromages ont encore haussé de 20 fr. par 100 kg. C'est 2 cts. par litre de lait. Nous estimons avoir droit à une augmentation d'au moins 1 ct. depuis le 1er décembre et si vous ne l'accordez pas, c'est contre toute justice.

Au fond, vous avez raison de ne pas hausser trop rapidement le prix du lait, car nous aurons les barons plus rapidement !!

Et maintenant que reste-t-il de votre article ? Des mots et plus rien que des mots, en présence des preuves écrasantes que nous vous envoyons.

FRIBOURG

Notre barde.

Dans les « Annales » de Paris, M. Pierre Deslandes écrit sur M. J. Bovet, notre barde sans pareil, quelques notes dont nous extrayons les passages suivants :

« Chez l'abbé Joseph Bovet, maître de chapelle de la cathédrale de Saint-Nicolas, à Fribourg, démêlez le musicien, le patriote, l'apôtre. Sa musique s'inspire tout droit de l'ancienne tradition locale, celle de ce « Ranx des Vaches » qui ne cesse d'émuouvoir tous les mondes minuscules du pays romand. Son patriotisme — mot bien gros pour un si délicat sentiment — est fait de cette foi inusable, de cette rude et calme volonté, de cette rêverie sans fauteur qui donne le ton à l'âme de Fribourg. Prenez sa « Montée à l'Alpage » (la Poya dans le doux patois local), pleine de détails malicieux, et son « Vieux Chalet », devenu la chanson nationale de ce pays. Toute la tendresse, toute la résignation et le beau courage de la race, les voici :

« Là-haut, sur la montagne, »

« L'était un vieux chalet... »

Un soir d'orage, le chalet s'éroula. Lorsqu'il y revint, Jean le berger pleura. Mais Jean n'est pas pour rien de sa race volontaire et têtue. Il le reconstruira, son chalet, plus beau qu'avant... »

« Là-haut, sur la montagne, »

« L'était un vieux chalet... »

Et plus loin :

« Chez Joseph Bovet, toute l'âme francisaine se retrouve. Et celle, aussi, d'un saint Jean, qui descendait des sommets vertigineux de la pensée chrétienne pour lustrer doucement l'aile d'une colombe. Chrétien, patriote, poète et musicien ne font qu'un chez lui, et cette humanité si complète donne précisément le secret de son influence, dans cette Suisse française d'après guerre, qui se cherche encore. En Joseph Bovet, chanteur de sa plus ancienne tradition, elle a reconnu son plus émouvant interprète. »

Accident de cheval.

M. F. Stœckli, administrateur de l'hôpital cantonal, faisant une course à cheval, dans la direction de Bourguillon, lorsque la bête, tout à coup, se cabra, projetant violemment son cavalier sur le sol. M. Stœckli s'en tira avec quelques contusions et une commotion cérébrale.

Que voulait-il en faire ?

La police lausannoise a arrêté un jeune Fribourgeois qui venait de dérober un revolver chez un armurier de la ville.



Reçoit actuellement des dépôts contre OBLIGATIONS au 5 1/2 %

GRUYÈRE

Nécrologie.

On ensevelissait, mardi, au cimetière de Vaulruz, où reposent déjà les restes de son mari et d'une fille défunts, la dépouille mortelle de Madame Vve Eugénie Sudan, née Oberson, mère de M. Pierre Sudan instituteur à Bulle. Cette personne fut une épouse modèle et la mère dévouée d'une belle famille qui marche dans la voie du travail et de l'honnêteté qui marqua son existence.

Aux familles atteintes par ce deuil, nous présentons nos respectueuses condoléances.

Encore un deuil.

Madame Vve Constant Cesa-Pasquier, qui eut le grand chagrin de perdre son excellent époux il y a environ une année et demie, vient d'être frappée d'un nouveau deuil. Après deux mois de cruelles souffrances, la mort vient de lui ravir encore le cadet de ses enfants, la petite Hélène, une mignonne fillette âgée de six ans.

On ne saurait assez exprimer l'immense douleur que cause au cœur de cette mère la perte de ce « petit ange » ici-bas. Aussi, prenons-nous une part bien vive à sa douleur et à celle des familles éprouvées. Qu'elles veuillent bien accepter notre vive sympathie dans leur terrible épreuve.

Décès.

La Préfecture de la Gruyère a procédé, mercredi matin, à Grandvillard, à la levée du corps de M. Béat Moura, décédé d'une congestion. Le défunt était âgé de 53 ans. Se sentant mal, il s'était arrêté dans une étable du village où il fut découvert le lendemain.

Gare au pétrole.

On signale qu'une personne de Grandvillard, Mme André Borcard, ayant activé son feu avec du pétrole, a été assez grièvement brûlée.

Elle eut la présence d'esprit de se rendre au bassin où des voisins la délivrèrent des flammes qui l'entouraient. Son état ne paraît pas trop grave.

Un commencement d'incendie qui s'était déclaré fut rapidement maîtrisé.

Il y a 50 ans.

L'Indépendant, extrayant du Confédéré, son prédécesseur, quelques vieux souvenirs, rappelle que, le 6 janvier 1878, le banquet des Rois, à Bulle, eut le plus grand succès. M. Morard, avocat, y avait été appelé à remplacer M. Bisé à la présidence.

Pour l'amélioration de la fabrication.

Une assemblée s'est tenue à Bulle, à l'Hôtel des Alpes, jeudi, sous la présidence de M. A. Morard, de Marsens, de la Société pour l'amélioration de la fabrication du fromage.

Diverses questions y furent traitées, mais le tractandum le plus important était celui de la désignation d'un inspecteur libre qui viendra sur demande seulement des intéressés vérifier les « parties de fromage » qui n'ont pas réussi et donner les indications nécessaires en vue d'écartier les surprises d'une fabrication défectueuse. On est en général fort satisfait de cette institution qui n'aura rien de la répulsion que provoquent les inspections obligatoires et rendra sans nul doute de précieux services. La personne désignée pour les districts de la Gruyère et de la Veveyse est M. Keller, de la « Ruti », de Berne. On dit beaucoup de bien du nouvel inspecteur, qui va s'installer à Bulle incessamment, et de ses aptitudes dans la branche.

Signalons pourtant l'intervention de M. Robert Colliard, syndic et député, à Châtel-St-Denis, qui s'étonne, tout en reconnaissant les mérites de M. Keller et en lui souhaitant plein succès, que l'on ait été dans l'obligation de faire appel à une personne du dehors pour enseigner la fabrication du « Gruyère », puisque les Bernois sont spécialisés dans celle de l'« Emmenthal ».

M. Colliard, avec infiniment de raison, demande comment il se fait que notre Ecole d'agriculture ne se trouve pas à même de former des fabricants de fromage capables de faire rayonner leurs connaissances professionnelles dans le canton et d'inspecter la fabrication du « Gruyère » lorsque le besoin s'en fait sentir. L'orateur se demande s'il serait peut-être nécessaire d'inaugurer une nouvelle Faculté pour la formation de personnalités spécialisées dans la fabrication du fromage.

Par ailleurs, l'inauguration d'un inspecteur libre, aux frais des quatre organisations qui en ont décidé la création, est vue d'un fort bon œil et l'on en attend beaucoup de bien.

Concert.

Nous rappelons le concert du Club mandoliniste de Bulle qui aura lieu demain soir, à 8 h. 30, à l'Hôtel de Ville. Le concert que cette société donna en mars, l'année dernière, mérita des éloges qui furent pour elle le plus précieux encouragement. Mais le Club a voulu faire mieux, spécialement dans le choix du programme. Nous lui souhaitons le meilleur succès et un aimable auditoire.

La « Stella ».

Après son loto, qui fit salle comble, les aimables chanteuses de la Stella ont offert à leur public quelques distractions qui consolèrent amplement les déshérités du sort.

Deux chansonnettes jolies et fort prestement enlevées, sous la direction de M. l'abbé Beaud, directeur, eurent tôt fait de conquérir l'auditoire. Le trio, dans *Les cloches*, fut très goûté, tout comme l'agreste réminiscence de la Fête des Vignerons : *Qu'avez-vous à soupirer ?*

Madame a ses brevets, d'un réalisme piquant, est une scène descriptive des plus amusantes. Assaisonnée de sel et de poivre et d'autres épices, elle constitue presque une leçon. Il faut dire aussi que la pièce fut interprétée par trois acteurs de... première force, dans le genre.

La salle se dérida à l'ouïe de sentences telles que les suivantes : *Ne marions jamais une femme trop instruite, parce qu'on ne peut pas manger tranquille et ne lui donner pas un dictionnaire, mais un livre de cuisine.*

Charmante soirée et charmantes heures, presque dans l'intimité du « chez soi ».

Chez nos pompiers.

Réunis, jeudi soir, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, nos pompiers ont gaiement clôturé l'activité qu'ils ont déployée durant l'année écoulée par une soirée-choucroute. Celle-ci, la première au sein du Corps, fut en tous points réussie. Le repas excellemment servi par d'aimables demoiselles fut vraiment délicieux, et les vives félicitations des intéressés vont à M. et Mme Schwarz, tenanciers. M. Victor Naef, élu major de table, s'acquitta de sa tâche avec toute la compétence qu'on lui connaît. Il ouvrit les feux oratoires en donnant la parole au commandant, M. A. Genoud. Celui-ci souhaita la bienvenue à tous les membres du Corps et remercia l'autorité communale d'avoir délégué deux de ses membres : MM. J. Glasson, syndic, et Toffel, délégué au feu. Ensuite il rapporta sur l'activité du Corps des sapeurs-pompiers de la Ville de Bulle pendant l'année 1927. M. Glasson, remercia, au nom de l'autorité communale le Corps des Pompiers, des services qu'il a toujours rendus à la Ville et qu'il saura rendre encore dans l'avenir. Il assure que le Conseil communal suit avec intérêt la marche de cet important organisme. M. Toffel, délégué au feu, retrace dans les grandes lignes l'activité du Corps durant les dix ans qu'il a passés à la présidence du dicastère du feu. Il fait appel aux jeunes afin qu'ils viennent grossir les rangs du Corps des Pompiers.

La partie récréative, agrémentée par deux accordéonnistes de talent, mit le point final à la séance. Elle fut pleine d'entrain et de gaieté. L'on dansa joyeusement et, peu à peu, chacun rentra chez lui heureux et content de sa soirée. A la prochaine !

Sapeur.

Mort subite à Vuippens.

Hier, durant les vêpres, est décédé subitement, d'une embolie, M. Hyacinthe Moret, boulanger à Vuippens. On crut d'abord à un évanouissement, mais on ne tarda pas à se rendre compte de la cruelle réalité.

Le défunt, âgé de 56 ans et père de quatre enfants, laisse le souvenir d'un homme entreprenant et laborieux et d'un excellent père de famille.

Nous présentons à ceux que ce deuil imprévu afflige nos sincères condoléances.

Transaction.

MM. Brunschwig, frères, chefs de l'excellente maison de ce nom connue en notre ville, ont acquis de la Banque de l'Etat, pour le prix de 83.000 fr., l'immeuble de la Croix-Blanche, à Bulle.

Nos associations laitières.

M. le colonel Guillet a démissionné de la présidence de la Société des producteurs de lait de Bulle. Ce départ est unanimement regretté, car M. Guillet est un des vétérans les plus actifs et les plus méritants de cette association dont il fut un membre fondateur.

MM. Charles Gapany et Louis Ruffieux ont été appelés à faire partie du comité. M. Fernand Dupasquier est nommé président et M. Charles Gapany vice-président.

Pour l'église.

La quête de Noël en faveur de l'agrandissement de l'église de Bulle a produit plus de trois mille francs. Le fonds se monte actuellement à plus de deux cent mille francs.

En marge de la vie bulloise...

« Hélas que j'en ai vu mourir de jeunes filles ! », dit, dans ses ballades espagnoles Victor Hugo, le poète paternel qui écrivit les vers inoubliables « Sur une tombe ».

Chaque jour de nouvelles tombes s'ouvrent, autour de nous. Les mères s'en vont, inquiètes du destin que l'avenir réserve à leurs enfants ; les enfants eux-mêmes prennent l'essor vers les célestes séjours, comme un encens dont la terre est indigne. Triste sort ! Tristes jours ! Partir pour les régions inconnues, quand les ans vous ont attachés aux rivages terrestres, on dit que cela déchire les entrailles, mais s'en aller comme un chérubin de la scène du monde où l'on pleure plus que l'on ne rit, où toute fête renferme le germe de quelque inévitable chagrin, n'est-ce point la grande délivrance du prisonnier que les chaînes retenaient captif à de funestes bords ? Mais, pour ceux qui demeurent, que de sinistres instants ! Sentir peu à peu s'évanouir la vie d'une enfant qui vous restait comme un rayon céleste dans la traversée tragique de la mer démontée, voir s'éteindre deux yeux où vous vous regardiez comme dans un divin miroir, et puis contempler, étendu, froid et muet, le fruit de ses entrailles,.... indicible, insondable torture..... !

Petite Hélène, tandis que ton frère corps que l'on comblait de galeries repose sous le voile blanc, tes mains divinément croisées sur le cœur, et que les larmes d'une mère éplorée et d'une tante qui s'amusait à la fraîche haleine de tes six ans inondent la franche haleine de tes dix ans inondent le doux visage dont ils boivent une dernière fois les traits, ton âme d'ange a déjà traversé l'espace et repose dans le sein du Dieu des humbles. Ton sourire, de là-haut, contemple l'humaine misère et la main fluette bénit la douleur de celles que tu viens de laisser dans les pleurs.

Enfant, la voix était trop seraine, ton regard était trop pur, ton cœur était trop fragile, pour que le monde les entraîna vers les rudes écueils... ! Dieu t'a ravie à l'étreinte de la souffrance.....

Répands le parfum de ton innocence et de ton bonheur sur les tiens et sur la cité !

Nouvelles brèves.

Nouvelles politiques et diverses.

Les démocrates et les républicains-indépendants ont violemment attaqué, au Congrès, la politique du gouvernement américain au Nicaragua. Ils déposeront une motion demandant le retrait de tous les fusiliers marins envoyés dans la république du centre-américain.

Suivant une statistique, 770 personnes sont mortes, aux Etats-Unis, en 1927, pour avoir consommé des boissons frelatées.

On dit que des hommes politiques roumains de premier plan sont en route pour Paris afin de s'entretenir avec le prince Carol sur la possibilité de son retour en Roumanie.

L'affaire du transport en contrebande de pièces de mitrailleuses démontées qui vient d'être découvert à la frontière austro-hongroise est considérée comme grave dans les pays de la Petite-Entente. Diverses enquêtes sont en cours, et il semble d'ores et déjà que c'est bien à la destination de la Hongrie que l'envoi était adressé. Il est probable que la conférence des ambassadeurs sera saisie de la question.

Vers la fin janvier aura lieu en France le grand débat parlementaire sur la situation financière. M. Poincaré demandera aux Chambres de poursuivre jusqu'à l'œuvre de la restauration.

Malheurs et accidents.

En Angleterre, un chargement de quatre tonnes d'obus a fait explosion, sur un camion-automobile. Le conducteur a été carbonisé et quatre personnes grièvement blessées. Les éclats d'obus se sont succédés durant plus de trois heures.

A Porta-Maggiore, près de Rome, une paroi de mine s'est écroulée, ensevelissant quatre ouvriers, dont l'un fut tué sur le coup et les autres grièvement blessés.

Sur la ligne de Bâle-Délemont, M. Ernest Suhner, de St-Gall, a sauté d'un train en marche et a été écrasé. Certains disent que le malheureux s'est jeté sous le train. Le défunt était père de deux enfants.

Le nombre des morts victimes de l'explosion du grand bâtiment locatif de Berlin

augmente de jour en jour. Il est actuellement de 17.

En Roumanie, dix jeunes filles qui rentraient de la campagne pour occuper une place dans une entreprise ont été dévorées en cours de route par les loups.

Dernière Heure

Paris a répondu favorablement à la proposition américaine de pacte étendu de non-agression. Les pourparlers avancent. Le Japon se déclare prêt à y adhérer.

Une nouvelle et violente tempête s'abat sur l'Angleterre. On signale de part et d'autres des morts et des blessés atteints par la chute d'arbres, de murs etc.

A la suite d'une avarie aux machines, un vapeur wurtembourgeois est demeuré en détresse sur le lac de Constance, au milieu des flots démontés. En fin de compte, il fut remorqué jusqu'à Rorschach. L'inquiétude fut grande à bord.

Un grave éboulement s'est produit dans les berges du Rhône, à Cartigny, Genève, et le fleuve est sorti de son lit et a inondé la campagne. Il n'y a pas de victimes à déplorer, mais on craint de nouveaux éboulements.

Le roi des Belges fait actuellement du bob, à Saint-Moritz.

OVOMALTINE

La nourriture du sportman pendant l'entraînement

L'Ovomaltine est en vente partout en boîtes : Dr. A. WANDER S.A. BERNE

Madame Vve Constant CESA et ses enfants Henri et Paul, à Bulle; Madame Vve Jules PASQUIER et ses enfants;

Mademoiselle Germaine PASQUIER; Monsieur et Madame Charles PASQUIER; Monsieur et Madame Félix PASQUIER, à Bulle;

Monsieur César CESA et les familles alliées, en Italie, ainsi que leur très nombreuse parenté, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère petite

HÉLÈNE

leur bien-aimée fille, sœur, petite-fille, nièce et cousine, décédée le 5 janvier, dans sa 7me année, munie des sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu à Bulle, dimanche 8 janvier, à 3 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part. R. I. P.

Madame Céline MORET et ses enfants Oscar, Lilliane, Armand et Rose, à Vuippens;

Monsieur et Madame Paul MORET, à Lyon (France); Familles Jean TERCIER; Joseph MORET; MEYER, à Vuadens;

Monsieur Séraphin GREMAUD et ses enfants, à Vuadens, Bulle, Fribourg, Cuarny-s/-Yverdon, Les Verrières, Lausanne et Genève; ainsi que les familles parentes et alliées font part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Hyacinthe MORET

BOULANGER, à Vuippens

leur regretté et cher époux, père, frère, beau-frère, oncle et cousin, pieusement et sagement décédé le 6 janvier 1928, dans sa 56^{me} année, muni des sacrements de l'Eglise.

L'office d'enterrement aura lieu lundi le 9 janvier, à 10 heures, à Vuippens.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part. R. I. P.

A nos abonnés à l'étranger.

Les abonnés à l'étranger qui n'ont point acquitté leur abonnement pour 1928 sont priés de le faire tarder.

A REMETTRE

cause de décès

Hôtel-Café-Restaurant P. 10.069 F.

débridée, proximité immédiate gare Cornavin, GENÈVE. Offres sous chiffres P. 10.069 F. à Publicitas FRIBOURG.

PHARMACIE D'OFFICE Dimanche 8 janvier Pharmacie RIME

Location d'une auberge avec 16 poses de terre.

M. Joseph ESSEIVA, aux Ecasseys offre à louer pour une période de 3 ans, à partir du 1^{er} avril prochain, son auberge de la Verrerie de Semsales, avec 16 poses d'excellent terrain attenant.

On recevrait des offres pour l'auberge seule. P. 10067 F. Se renseigner au bureau du notaire J. Källin à Châtel-St-Denis, où déposent les conditions pendant 10 jours.

TRAVAUX d'IMPRESSION en tous genres à l'IMPRIMERIE du JOURNAL

Rose des Chemins

de Charles de Vitls.

— J'avais donc tort, reprit Louise, de craindre votre désapprobation.

— Oui, ma chère enfant, ce voyage vous fera du bien et vous détournera de votre perpétuel chagrin. Allez nous chercher cet enfant et ramenez-le parmi nous. Ce sera le vôtre, bien à vous ; nous ne nous en occuperons que pour l'aimer et le gâter.

— Et qui sait ? reprit Paule, rompant enfin le long silence dans lequel elle se renfermait, qui sait si la joie causée par l'arrivée de Louise n'opérera pas un miracle et ne rendra pas la santé à Jean ?

Ce fut seulement lorsque toute la famille fut réunie autour de la grande table carrée en bois massif pour le repas du soir que Paule annonça à Lucien le départ de Louise en lui racontant les nouvelles reçues de Chang-Hai, le matin même.

Lucien reçut cette communication sans manifester le moindre dépit. Il admira et vanta hautement le courage de Louise et demanda la permission de la conduire jusqu'à Marseille.

« Nous irons tous jusque-là, lui répondit Raymond ; libre à toi de le joindre à nous. »

— Oh ! merci, vous êtes bons, fit Louise.

— Allons, pas d'attendrissement, grommela Raymond. Raconte-nous, Lucien, ta visite chez M. Louis Roulier.

— C'est vrai, dit Louise, on ne s'occupe

ici que de moi et nullement de mon sauveur. — Ah ! oui, M. de Terre-Neuve, reprit aimablement Lucien ; il était sorti, et je n'ai trouvé que son père et sa mère adoptifs.

— Ah ! vraiment, il était sorti ? dit Louise.

— Oui, paraît-il, il voulait se dérober à nos remerciements. S'il vous a sauvée, c'est par mégarde, et il s'en cache comme d'une mauvaise action. Il a fait cela pour s'amuser ; c'est un sombre, un taciturne et un misanthrope, et c'est lui qui voudrait sans doute vous remercier, ajouta-t-il en se tournant du côté de Louise, de l'occasion que vous lui avez fournie de se distraire un peu.

— En tous cas, dit Louise, je tiens à remercier ce monsieur moi-même, et si je ne puis le faire, je serais heureuse qu'un de vous le fit pour moi.

Lucien ne répondit pas, en somme, il se souciait peu de plaire à Louise, maintenant qu'elle parlait et que cette proie lui échappait. Il ne savait pas se contenir longtemps, lorsque sa fortune et ses plaisirs n'étaient pas en jeu.

« Sois tranquille, dit Paule, je saurai bien le retrouver, cet illustre inconnu. Il m'intéresse, car je soupçonne en lui un homme intelligent et bon. »

Paule était sincère en faisant cette promesse ; mais les événements foudroyants qui allaient se succéder coup sur coup l'empêcheraient de la tenir.

Ce furent d'abord les préparatifs du départ de Louise qui absorbèrent tous les habitants de Montflanquet. Quelques heures avant que toute la famille ne quittât le château pour l'accompagner jusqu'à Marseille, le docteur la prit à part et lui dit :

« Vous êtes, ma chère amie, une femme mûrie par le malheur, à qui on peut parler sérieusement. Vous partez pour un long voyage.

Il est possible que vous ne me retrouviez pas à votre retour.

— Oh ! docteur, ne parlez pas ainsi, dit vivement Louise. Nous nous retrouverons tous ici, heureux.

— Dieu le veuille ! reprit le docteur en secouant tristement la tête. Il faut tout prévoir, et je veux, avant de vous quitter, vous demander quelques promesses qui me tranquilliseront si je venais à disparaître, laissant ma Paule seule avec ma petite Rose-Thé. Je me sens bien vieilli et bien fatigué, et la tombe m'apparaît comme un lieu de repos si je ne savais pas tout ce que je laisse derrière moi. Je n'ai pas besoin de vous recommander de veiller sur ma femme et ma petite fille, si je venais à leur manquer. Ce serait faire injure à votre bon cœur que d'en douter.

— Mais enfin, docteur, c'est moi qui pars, et c'est vous qui restez. C'est à moi qu'il faut dire adieu, c'est à moi qu'il faut donner du courage.

— J'ai peut-être tort de vous parler aussi tristement, Louise, dit le docteur ; mais il faut que je vous confie un secret.

— Un secret à moi ! fit Louise.

— Oui, à vous, ma sœur. Voici une lettre que vous remettrez à Jean ; mais vous ne la lui remettrez que si je viens à mourir. Si vous ne retrouviez plus Jean vivant, alors c'est vous qui en prendriez connaissance et qui agiriez suivant mes instructions ; mais vous ne le ferez que si j'étais mort moi-même. Soyez persuadée qu'il m'en coûte de vous confier cette lettre ; vous ne saurez que bien plus tard le déchirement de mon âme.

Et le docteur s'arrêta, étouffant un sanglot.

« Allons, acheva-t-il en se levant et en passant la main sur son front, comme pour en

chasser des idées noires, il faut nous quitter. Que Dieu vous bénisse, ma chère enfant, pour tout le bien que vous allez faire ! Vous trouverez dans la paix et le contentement de votre conscience l'indoucissement à tous vos chagrins. »

Dès que Louise fut arrivée à Chang-Hai, elle écrivit à sa sœur une lettre très rassurante.

Jean, bien que très attaché à sa femme, n'avait point eu pour elle une de ces passions qui sont la raison d'être de la vie ; il se consolait peu à peu, en voyant Harry se fortifier chaque jour, et les soins affectueux dont Louise l'entourait remplaçaient pour lui le foyer évanoui.

La joie de se sentir nécessaire, la joie de se dévouer à Jean et à son cher petit bébé, rendait peu à peu à Mlle de Sivry le goût de l'existence.

Cet amour maternel qui sommeille dans chaque cœur de femme s'était éveillé à la vue du pauvre petit orphelin, et les caresses de Harry avaient calmé la blessure de son âme.

Sa lettre était presque gaie ; on parlait de retour en France, de projets de réunion. Paule aurait dû être complètement heureuse ; heureuse de voir Louise enfin consolée, et de voir Jean, pour lequel elle gardait toujours une secrète affection, entouré, secouru par la plus tendre et la plus dévouée des sœurs.

Mais une inquiétude la rongea. Son mari semblait depuis quelque temps miné par un mal étrange, contre lequel la science de tous ses collègues restait vaine.

(A suivre.)

Editeur responsable : Alph. Glasson, Bulle.

L'OUVERTURE de notre renommée VENTE D'INVENTAIRE

est renvoyée à **LUNDI 9 JANVIER, à 1 h.** l'après-midi
contrairement à la date indiquée sur nos prospectus, que nous faisons distribuer par la poste dans toute la Gruyère, dès aujourd'hui samedi, à raison d'1 exemplaire par famille.

INNOMBRABLES sont nos **OCCASIONS**
dans TOUS LES RAYONS !

TOUT est mis à des **Prix dérisoires**
et inconnus à ce jour !

AU LOUVRE, BULLE

Visitez nos 6 vitrines.

Nos Magasins resteront fermés LUNDI MATIN.

ENTRÉE LIBRE

BROC - Grande Salle de l'Hôtel-de-Ville - BROC
Les dimanches 15, 22 et 29 janvier 1928
à 14 et 20 heures précises :

Grandes Représentations de La Nuit des Quatre-Temps

Légende en 4 actes de René MORAX
Musique de Gustave DORET.

Chœurs. - Décors spéciaux. - Figuration. - 80 exécutants.

Correspondances C. E. G. pour Montbovon, Châtel-Saint Denis. Billels du dimanche **Autobus Fribourg-Broc** (voir affiche pour l'horraire). Le dimanche soir, après le spectacle, **train spécial pour Bulle**. **PRIX DES PLACES** (toutes numérotées) : Fr. 3.—, 2.20 et 1.70. On peut retenir ses places à l'avance au Café de l'Hôtel de Ville, à Broc (téléphone N° 7) ou par correspondance, en adressant le montant des billets. — Voir programme détaillé, prix 20 cent.

Bulle - Grande salle de l'Hôtel de Ville - Bulle
Dimanche 8 janvier 1928, à 8 h. 30

CONCERT

donné par „LES CIGALES“ de Bulle.

AU PROGRAMME

Fantaisie sur „La Veuve Joyeuse“

Opérette de F. LEHAR

Le Roman de Pierrot (scène mimée).

PRIX DES PLACES : Fr. 1.65 et 1.10 (taxe communale comprise). Après le Concert **PARTIE RÉCRÉATIVE** réservée aux membres passifs, actifs et invités.

VENTE D'IMMEUBLE à Albeuve.

M. L'HOMME Maxime offre à vendre par voie de soumission l'immeuble qu'il possède au village d'Albeuve, comprenant : maison d'habitation, magasin, grange, écurie et place de 5 ares 85 centiares.

Situation très avantageuse. Magasin d'excellent rapport. Déposer les soumissions d'ici au 15 janvier prochain au Bureau du notaire R. DOUSSE, à Bulle, où déposit les conditions de vente et l'extrait du R. F.

HERNIE

Plus que jamais les hernieux souffrent de la pression très dangereuse et brutale des mauvais bandages qui sont vendus dans les magasins non fabricants.

Quel que soit votre métier, vous pouvez travailler sans crainte, ni fatigue, quand la hernie est intégralement contenue et réduite par un bandage perfectionné et fait sur mesure spécialement pour chaque infirme.

H. PARIL, Spécialiste

Herniaire, Bandagiste, Orthopédiste

8, Rue de Lausanne, FRIBOURG. P. 20.103 F. Seul fabricant dans le canton. Essai gratuit sans engagement.

Rabais sur les Chapeaux d'hiver

au SALON DE MODES de MME JEANNE GLASSON

au deuxième étage

— de la Maison Pinaton, BULLE. —

Encore quelques chapeaux à 5 Fr.



LA BANQUE POPULAIRE de la Gruyère, à Bulle

Avenue de la Gare — Près de la Poste
délivre gratuitement à tout porteur de carnet d'épargne ayant Fr. 5.— d'avoir minimum, un

Coffret-tirelire

de l'Etablissement.

Les carnets d'épargne peuvent être présentés dès ce jour à nos guichets pour l'inscription des intérêts de l'année 1927.

L'intérêt pr. 1928 reste fixé à 4 1/4 %

— Maximum illimité. —

On demande

pour le 15 janvier, une servante de campagne pour un ménage de 3 personnes sans enfant. S'adresser à Publicitas, BULLE, sous P. 7005 B.

On cherche

à la campagne, une jeune fille ou personne d'un certain âge pour aider aux travaux du ménage. So présenter chez GEINOZ Alfred, SAUSSIVUE.

A VENDRE un phonographe

neuf, avec 5 disques, fr. 55.—. S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 7006 B.

On cherche pour Magasin d'épicerie

jeune fille si possible au courant du service. S'adresser par écrit à Publicitas, Bulle sous N° 39 B.

A vendre

un tourneau à sciure à l'état de neuf. S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 33 B.

A vendre

aux abords de la ville une jolie maison avec grand jardin. Prix d'estimation fr. 9000.— S'adresser à J. BOSSON, Agence immobilière, BULLE, Téléphone 169.

A vendre

37 stères de branches de sapin sur la route de Bellegarde. S'adresser à M. AMMANN, négociant, BROC.

Demoiselle de bureau

dactylographe, demandée par entreprise de la place. Entrée immédiate. Offres écrites à la main, sous P. 40 B. à Publicitas, Bulle.

ABONNEZ-VOUS A LA „GRUYÈRE“